

Projet : « Cadre Intégré National pour le Financement du Développement en Haïti »

Protection Sociale et Lutte contre l'Extrême Pauvreté en Haïti

Bilan et perspectives

TERMES DE REFERENCE

1. Contexte

Haïti fait face, en raison de multiples crises politiques aggravées par des désastres naturels et ceci de façon répétitive depuis bien des décennies, à une détérioration considérable de son économie affectant de plus en plus les conditions socio-économiques de la grande majorité de sa population et du pays en général.

Ces situations ont entraîné des taux de pauvreté, d'extrême pauvreté et de dépendance aigus qui n'ont fait qu'empirer, au point d'atteindre aujourd'hui, et de loin, le niveau le plus défavorable faisant d'Haïti, le seul Pays Moins Avancés (PMA) du continent américain.

Le revenu moyen par personne a diminué d'environ un pourcent (1%) par année sur à peu près les quarante dernières années, pour se chiffrer aujourd'hui à environ 800 \$ par personne, ce qui, pire encore, place Haïti parmi les plus pauvres de la catégorie des PMA.

Ces crises récurrentes, dont la plus récente a commencé en 2018, ont entraîné une récession économique profonde et qui n'a toujours pas pu être résolue. Elles traduisent un problème profond d'orientation d'ensemble et plongent le pays dans un état grave, caractérisé par une gouvernance de plus en plus déficiente et une forte instabilité, causant des taux de croissance négatifs et une pauvreté galopante. Cette situation s'est aggravée par la pandémie COVID 19 en cours dans le pays depuis Mars 2020.

La réussite d'une stratégie nationale pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'échéance de 2030, comme prévu dans l'Agenda 2016-2030 engageant Haïti, devient un défi majeur à lever par le pays.

Il est crucial de faire évoluer la stratégie nationale de développement et de l'adapter aux nouvelles réalités, non encore prises en compte, du contexte national et international et aux objectifs de développement durable.

En vue de concourir à stabiliser, une fois pour toutes, la gouvernance du pays, à une gestion transparente et responsable de la chose publique, axée sur résultats et la reddition des comptes, ces réformes indispensables devront être portées sur de nouvelles bases permettant de mettre en route un large chantier pour la construction d'un développement durable, inclusif, participatif et soutenu par un pouvoir démocratique incontestable et une gouvernance à la fois transparente et redevable.

Finalement - et c'est l'aspect prioritaire de ce projet - Haïti nécessite des financements considérables [Aide Publique au Développement ; Emprunts Concessionnels ; Investissements Privés; investissements publics; Investissements mixtes publics-privé ; Investissements mixtes multi-pays (bi, tri, ...) ; Recettes Fiscales ; Lutte contre la Fraude ; Réappropriation des Dépenses ; etc.] pour réussir ce grand chantier de réformes et d'investissements pour la réalisation de sa stratégie intégrée nationale de financement de développement durable basé sur la mise en œuvre de projets pour le moins favorisant

l'atteinte des objectifs ODD découlant de l'Agenda 2030 des Nations Unies (NU). En effet, les conséquences des fréquentes années de crises récurrentes ont créé une situation où les options de mobilisation de ressources nationales additionnelles ou d'endettement supplémentaire devront être réévaluées en profondeur.

Lors de la Conférence internationale sur le Financement du Développement en 2015, les Nations Unies ont défini une stratégie globale pour la mobilisation des ressources financières et non financières pour l'Agenda 2030 et l'atteinte de ses ODD. Au niveau national, cela se traduit dans la formulation de Cadres intégrés nationaux de financement (Integrated National Financing Frameworks) expliquant comment la stratégie nationale sera financée et mise en œuvre, en s'appuyant sur l'ensemble des sources de financement publiques et privées. Les CINF/INFF sont un outil de planification et de mise en œuvre pour aider les pays à renforcer les processus de planification et à surmonter les obstacles au financement du développement durable et des ODD au niveau national. (Pour en savoir plus, consulter le site web : www.inff.org).

2. Le projet CINF d'Haïti

Lors de l'appel à proposition du Fonds Commun pour les ODD de 2020, la République d'Haïti a soumis une proposition de programme conjoint afin, entre autres choses, de doter le pays d'un cadre intégré national de financement (CINF). Ce programme conjoint est supervisé par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) conjointement avec le PNUD (agence lead) et la CNUCED, sous la coordination du Bureau du Coordonnateur résident (RCO).

Le projet vise quatre objectifs prioritaires :

- o Formuler une stratégie globale de financement des ODD prioritaires pour Haïti ; concevoir des plans d'action et déterminer les réformes nécessaires pour mobiliser les ressources financières adéquates.
- o Réviser, en tenant compte des ambitions de financement identifiées, ~~réviser~~ la stratégie et le plan d'action ODD existants pour assurer un alignement efficace entre les objectifs et cibles ODD et les opportunités de financement identifiées.
- o Définir une institution nationale pour continuer à prendre dans le pays le leadership et l'initiative dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de planification financière et de mobilisation de ressources.
- o Mettre en œuvre un processus de consultation nationale complet et intense pour éclairer la mise à jour ou la révision de la stratégie et du plan d'action ODD, et, par conséquent, une vision et une cohésion nationales renforcées et partagées sur les objectifs de développement et sur la priorisation de l'allocation des ressources.

Le texte complet du projet peut être consulté et téléchargé depuis cette adresse web : [Document de projet CINF-Fr](#).

Dans ce contexte, le projet CINF lance une série d'études thématiques autour des plans nationaux de développement durable d'Haïti et des stratégies pour leur financement. Ces études sont séparées et complémentaires et seront conduites avec des méthodologies comparables.

Elles visent à dresser un bilan des derniers vingt ans des stratégies et politiques de développement d'Haïti et de la mobilisation des ressources financières, à examiner la situation actuelle (ligne de base) et à produire des orientations et données fondamentales pour formuler des recommandations sur les priorités et perspectives futures du développement durable du pays et son financement.

Les résultats qui en découlent offriront une base informationnelle conséquente pour les débats entre les acteurs et des pistes d'orientations dans la recherche des options judicieuses de priorisation et de financement des interventions dans le cadre de la mise en œuvre accélérée des Objectifs de Développement Durable (ODD).

3. Objectifs de la mission

L'objectif global de cette étude est de réaliser une analyse rétrospective des impacts des efforts engagés dans le cadre de la protection sociale et de la lutte contre la pauvreté extrême en général en Haïti ainsi qu'un état des lieux de la situation actuelle de la pauvreté extrême dans le pays et des politiques et stratégies actuelles pour faire face aux défis posés.

4. Portée de la mission

La mission doit se focaliser sur l'évolution de la pauvreté et de l'extrême pauvreté et les politiques et les stratégies de protection sociale et de lutte contre la pauvreté extrême mise en œuvre dans le pays au cours des vingt (20) dernières années. Le consultant s'appuiera principalement sur les sources d'information et la littérature existante et réalisera des recherches ultérieures qu'il considèrera nécessaires pour atteindre l'objectif de l'étude.

En coordination et en collaboration avec les principaux acteurs clés dont ceux des secteurs les plus concernés du Gouvernement – du secteur des Assurances et de protection sociale - les partenaires techniques et financiers ainsi que les principaux acteurs des secteurs publics, en particulier le Ministère des affaires sociales et du travail (MAST), et privés concernés, cette mission aura à déterminer les retombées positives, les meilleures pratiques, les leçons apprises, les instruments et mécanismes existants et exploitables dans la perspective d'améliorer la protection sociale et de lutter mieux contre la pauvreté conformément au principe des ODD de ne laisser personne de côté.

De manière spécifique, les objectifs visés par cette consultation sont les suivants :

- a) Présenter une analyse rétrospective sur les vingt (20) dernières années ainsi qu'un état des lieux actualisés de la protection sociale ;
- b) Réaliser un diagnostic des politiques actuelles, de protection sociale et de lutte contre la pauvreté et analyser leurs capacités de répondre aux besoins prioritaires ; donner un aperçu des éléments fondants de la nouvelle politique nationale de protection et promotion sociale (PNPPs) que le gouvernement a promulgué ;
- c) Evaluer la capacité du système d'information du MAST (SIMAST) en tant qu'outil de détermination de l'Indice de vulnérabilité et de Privation (INPV) ;
- d) Présenter la situation en termes de capacité de connaissance et d'information sur les vulnérabilités, afin de permettre le ciblage nécessaire ;

- e) Analyser les dépenses de la politique de protection sociale durant les vingt dernière années et prendre connaissance des estimations des besoins financiers pour la mise-en-œuvre de la future politique nationale de protection et promotion sociale (PNPPS) et de lutte contre la pauvreté à court, moyen et long-terme ;
- f) Cartographier les principaux programmes de protection et de promotion sociale - cofinancés par les partenaires techniques et financiers multi et bilatéraux - existants dans les différents ministères — des Affaires Sociales et du Travail, des Finances, de la Santé, de l'Éducation et de l'Agriculture.
- g) Identifier et présenter la valeur potentielle des instruments alternatifs y inclut l'assurance 'privée' (santé ; désastres ; perte d'emploi) ; et le transfert monétaire conditionnel et inconditionnel ;
- h) Actualiser l'analyse de la situation du financement de la protection sociale et de la lutte contre la pauvreté, ses mécanismes, les sources de financement, les déficits, les faiblesses et les contraintes ;
- i) Formuler des recommandations en termes de mesures et de reformes pertinents capables d'améliorer les conditions de vie de la population et promouvoir durablement la protection sociale et la lutte contre la pauvreté.

5. Résultats attendus

Le résultat attendu consiste en un rapport succinct (40 maximum plus les annexes) présentant un état des lieux, une analyse diagnostique pertinence du contexte, des politiques et des stratégies relatifs à la protection sociale et à la lutte contre l'extrême pauvreté en Haïti, ainsi que des recommandations pertinentes dans la perspective de l'amélioration des interventions dans le cadre de la stratégie nationale de mise en mise en œuvre accélérée des Objectifs de Développement Durable.

Le rapport de la mission doit, entre autres, couvrir les aspects suivants :

- a) les leçons tirées des efforts dans le cadre des interventions de protection sociale et de lutte contre la pauvreté menées au cours des vingt (20) dernières années ;
- b) l'état des lieux de la protection sociale et de la pauvreté en Haïti et de ces principales caractéristiques, celui-ci doit être conforté par des données pertinentes et actualisées et disponibles ;
- c) le niveau d'efficacité, les limites et des propositions de renforcement du système d'information du MAST (SIMAST) en tant qu'outil de détermination de l'Indice de vulnérabilité et de Privation (INPV) ;
- d) un examen des couts et du financement de la protection sociale et de la lutte contre la pauvreté sur ladite période, avec des considérations sur les défis et les contraintes en lien avec le financement ;
- e) le degré de priorisation – actuelle ou future - du plan de protection sociale dans le budget national et dans l'APD des partenaires techniques et financiers;
- f) les principales conclusions des évaluations conduites ;

- g) des recommandations en termes de mesures et/ou reformes pertinentes (à adapter ou nouvelles) jugées aptes à améliorer les investissements visant à renforcer durablement la Protection Sociale et la lutte contre la pauvreté.

Le rapport de la mission sera présenté dans un atelier regroupant les représentants des principaux acteurs nationaux et internationaux concernés. Les commentaires et recommandations qui en découleront seront utilisés par la mission pour la soumission de la version finale dudit rapport.

6. Profil du consultant

Le consultant national devrait avoir les qualifications et expériences suivantes :

Formation :

- o Diplôme d'études supérieures (Master ou plus) en sciences sociales, économie et planification sociale ou dans un domaine connexe.

Expériences et compétences :

- o Expérience avérée (au moins 10 ans) dans les domaines de la protection sociale, de l'économie et du développement, ou dans des domaines connexes de préférence concentrée dans la protection sociale et la lutte contre l'extrême pauvreté ;
- o Expériences antérieures justifiées par 1 rapport ou plus de travaux similaires ;
- o Familiarité avec le cadre institutionnel haïtien en particulier dans le domaine de l'étude justifiée par une/des expériences pertinentes de travail (ou mission antérieure) avec le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST) ;
- o Expériences pertinentes de travail avec des institutions internationales intervenant dans le domaine de l'étude.
- o La maîtrise de la langue nationale et officielle d'Haïti/Ayiti (l'ayitien ou créole haïtien) est un atout.

7. Calendrier des livrables à fournir

Le rapport d'étude ne dépassera pas les 40 pages. Il sera complété par des annexes incluant obligatoirement les suivants

- o Compendium statistique rétrospectif sur le financement et l'impact de la politique de protection sociale et inventaire des sources et instruments de financement
- o Note méthodologique et commentée sur base du déroulement du plan de travail (max 3 pages)
- o Bibliographie fondamentale

Les livrables à produire par le consultant ainsi les termes de paiement sont comme suit :

Livrables	Echéance	% du contrat
-----------	----------	--------------

La note méthodologique mise-à-jour, l'index du rapport final et le plan de travail	3 jours après la réunion de démarrage	30% du contrat
La première version du rapport de l'étude soumis pour commentaires au MPCE et au PNUD.	35 jours après la réunion de démarrage	-
La deuxième version du rapport qui sera présentée lors de l'atelier de restitution	45 jours après la réunion de démarrage	40% du contrat
La version finale du rapport, incluant les annexes	60 jours après la réunion de démarrage	30% du contrat

Les livrables seront validés par le MPCE, le MAST et le PNUD.

8. Durée de la mission

La mission se déroulera en partie à Port au prince avec possible déplacement en province pour collecter les informations requises sur le terrain pendant une durée de 60 jours ouvrables.

Les engagements contractuels de la mission seront accomplis avec l'approbation du rapport final.

9. Critères de sélection :

Proposition technique - 70/100 ;

Proposition financière - 30/100.

Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les candidats intéressés doivent présenter les documents/renseignements suivants pour démontrer leurs qualifications :

- o Une Proposition Technique : (Enveloppe/Fichier N°1)
 - ✓ Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature : brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée ; (maximum 3 pages)
 - ✓ CV incluant : les expériences acquises dans des missions similaires avec au moins 3 références. Présentation du profil dans le cas d'un consultant individuel où des expériences de la firme en la matière ;
- o Une Proposition Financière : Contrats forfaitaires (enveloppe/Fichier N°2) pour les consultants individuels ou firme de consultation

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.